



Traité Chabbath

Michna 1 - Chapitre 8

המוציא יין, כדי מזיגת הכוס. חלב, כדי גמיאה. דבש, כדי ליתן
על הכתית. שמן, כדי לסוך אבר קטן. מים, כדי לשוף את
הקילורית. ושאר כל המשקין, ברביעית; וכל השופכין, ברביעית.
רבי שמעון אומר, כולן ברביעית; לא נאמרו כל השיעורין האלו
אלא למצניען

Celui qui transfère du vin [d'un domaine à un autre est redevable] pour [la quantité] suffisante pour remplir un verre, une fois coupé ; du lait, pour une gorgée ; du miel, pour [la quantité qu'on] applique sur une plaie ; de l'huile, pour [la quantité dont on] enduit un "petit membre"; de l'eau, pour [la quantité dans laquelle on] dilue le kilor (un collyre) ; et les autres boissons, pour un revi'it ; des eaux usées, pour un revi'it. Rabbi Chimon dit : tous [les liquides], pour un revi'it, et on n'a dit ces quantités-là que pour ceux qui gardent [les liquides pour de tels usages].



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions